

<https://ricochets.cc/Le-tribunal-de-Valence-annule-le-proces-lance-par-la-prefecture-contre-RICOCHETS.html>



Le tribunal de Valence annule le procès lancé par la préfecture contre RICOCHETS

- Les actus de RICOCHETS -



Date de mise en ligne : lundi 2 mai 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Lundi 25 avril le tribunal de Valence a prononcé la nullité des procédures de poursuite contre notre média RICOCHETS.

Ainsi, le procès qui visait Gé est tout simplement annulé, une nouvelle Â« victoire Â» pour RICOCHETS.

- ▶ Cette affaire avait démarré il y a plus d'un an en mars 2020 par une plainte de l'ancien préfet de la Drome Hugues Moutouh, [voir notre communiqué du 19 avril](#) qui résume cette affaire et propose quelques analyses.



Le tribunal de Valence annule le procès lancé par la préfecture contre RICOCHETS Annulation de la procédure le 25 avril 2022

Merci à nos soutiens

Merci aux personnes venues en soutien sur place, à l'extérieur et dans la salle d'audience, merci aux nombreux soutiens qui ont aidé Gé à payer ses frais de défense, merci pour vos messages de soutien.

Cette solidarité précieuse a permis d'affronter cette procédure avec de la force et davantage de sérénité.

Une forme de procès baillon

L'Etat, par le biais du préfet de la Drôme et du parquet, nous a obligé à passer du temps et de l'énergie à se défendre par des procédures abusives et mal ficelées.

C'est une forme de procès baillon, où les autorités cherchent à étouffer un média de contre-pouvoir qui dérange. L'argent public sert ainsi, sans aucun risque pour les instigateurs (ils n'ont aucun compte à rendre), à faire des procès liberticides contre un média Â« artisanal Â» animé par des bénévoles, tout ça parce qu'il dérange l'ordre établi.

Mais ça ne nous fera pas taire, nous continuerons à relayer infos et réflexions. RICOCHETS ressort de ces deux procès plus déterminé et davantage soutenu.



Le tribunal de Valence annule le procès lancé par la préfecture contre RICOCHETS Communiqué du 29 avril - 2e procès Â« gagné Â» par le média RICOCHETS

Inflation de la répression et concentration des médias

Cette fois encore, à Valence, le droit de la presse, et ses protections de la liberté d'expression, a tenu contre les attaques de représentants de l'Etat.

Mais depuis des années, avec une accélération sous le macronisme, on observe une persécution de plus en plus acharnée contre toute forme de contestation Â« de-gauche Â» ou écologiste dès qu'elle sort du cadre de pensée et de pratique Â« agréé Â» par l'Etat, les gouvernements et le système économique.

De plus, avec la droitisation générale, le cadre officiel Â« agréé Â» de contestation se rétrécit et se déplace lui aussi vers la droite, vers l'extrême droite à présent.

Avec la reconduction de Macron, on peut craindre une accentuation des répressions tout azimut, y compris contre des médias, permises notamment par les dernières lois sécuritaires fabriquées à cet effet par le pouvoir.

Tout récemment, le média engagé Nantes Révoltée est d'ailleurs visé par Darmanin, qui voudrait dissoudre ce média en appliquant la loi Â« séparatismes Â». Nous réaffirmons notre soutien au média Nantes Révoltée.

Il est donc important que les médias de contre pouvoir prennent de la force, s'entraident, que toujours davantage de personnes les soutiennent et y participent concrètement pour leur donner plus de poids et de capacité de résistance.